

Tout d'abord, il y aura la Gare de Lyon. La Gare de Lyon et son quai, sur lequel vous arriverez avec le TGV de Genève ou de Lausanne, un soir tard, seul avec votre valise. La sélection pour le programme réussie, le dossier déposé et l'entretien exécuté, c'est là que les choses se compliquent. C'est à ce moment là que vous vous direz, mais qu'es-ce que j'ai fait. Car Paris est une ville à laquelle on s'adapte, à moins d'y avoir déjà vécu. Si vous voulez vous lancer dans la belle aventure qu'est le double diplôme franco-suisse Fribourg-Paris II, vous devez savoir que l'adaptation sera votre plus grand défi. Adaptation non seulement à la ville et au mode de vie parisien, mais également au droit français.

En effet, vous arriverez en troisième année de bachelor, ou « L3 » telle qu'elle est connue à Assas, avec des élèves ayant fait tout leur cursus universitaire en droit français. Étant étudiant en double diplôme, vous serez traité exactement de la même manière qu'un étudiant ayant fait tout son parcours en France, sans bénéficier du statut de l'étudiant Erasmus, évalué plus soupagement.

Ce statut d'étudiant français entraînera pour vous plusieurs conséquences. Tout d'abord, étant considéré comme appartenant aux deux universités (suisse et française), l'Université de Fribourg ne pourra pas effectuer tous les actes pour vous, et vous devrez vous-même vous occuper, notamment, d'une bonne partie de l'inscription, face à un personnel administratif qui ne sera pas toujours coopératif. Heureusement pour vous, dans ce cas-là, l'Action internationale (équivalent du bureau Erasmus) de Paris II pourra être d'une grande aide. La seconde difficulté qui se posera à vous en tant qu'étudiant du double diplôme a trait au déroulement des cours, sujet qui sera à présent abordé.

Les cours sont organisés de la façon suivante : au premier semestre, vous suivrez trois cours avec contrôle continu (aussi appelés «Grosses matières»), qui sont notés sur 20 et quatre cours simples (qui ne sont plus que trois au second semestre), qui sont notés sur 10.

Les cours avec contrôle continu se composent d'un cours ex cathedra (répartit en plusieurs heures sur la semaine), et des travaux dirigés (aussi appelés « TDs »). Ces derniers sont le pendant français de nos séances d'exercices suisses. Ils se déroulent sous la surveillance d'un «chargé de TD» (similaires à nos assistants). Les étudiants sont répartis en groupes de TD qui ne sont pas changeables, dont ils n'ont pas le choix, et leur présence à chaque séance hebdomadaire est contrôlée. Les TDs durent une heure et trente minutes (ils ne sont pas entrecoupés d'une pause), et peuvent être programmés entre 7h45 du matin pour la première séance de la journée, et 20h30 pour la dernière séance, ainsi que le samedi matin entre 9h et 12h. Un maximum de trois absences non excusées est autorisé, sous peine d'échec du contrôle continu. La difficulté en tant qu'étudiant de l'échange se matérialise de la façon suivante : les travaux dirigés doivent être préparés, et souvent un devoir est à effectuer pour chaque séance (dès la première),

qui peut être relevé et noté à chaque séance. Rien de bien effrayant dans ce simple fait. Cependant, le devoir prend généralement la forme d'un commentaire d'arrêt de la Cour de Cassation ou d'une dissertation. Et c'est là que vous devrez à nouveau utiliser vos facultés d'adaptation. En effet, le système académique français est extrêmement formaliste, et vous impose pour le développement de votre devoir un plan en deux points, I. et II., subdivisé en deux sous points, A. et B., eux-mêmes développés en deux parties, 1) et 2). Il est très peu conseillé de se distancer de cette méthodologie, et la concurrence est rude, vis-à-vis d'étudiants français ayant pratiqué cette méthode durant l'intégralité de leur vie universitaire. En tant qu'étudiante du double diplôme fraîchement arrivée de mon Helvétie natale, j'ai personnellement essayé d'expliquer à mes chargés de travaux dirigés que nous ne connaissions pas cette méthode, et de solliciter leur indulgence pour les quelques premières séances. L'une des chargées a relevé le devoir de chaque suisse la semaine suivante et nous a promptement distribué des notes entre 5 et 7 sur 20. Ceci est un exemple du genre de sévérité que vous pourrez rencontrer. Cependant, les deux autres chargés de travaux dirigés ayant, grâce à notre requête, fait preuve de souplesse à notre égard, je recommande tout de même d'expliquer votre situation à votre chargé de TD à la fin de la première séance.

Cette organisation des cours vous semblera très scolaire, mais présentera l'avantage de vous forcer à fournir un travail régulier, tel que la reprise et la relecture des notes de chaque cours en fin de journée (que je recommande très vivement), et met en place un encadrement du travail qui n'existe pas en Suisse. Il faut aussi préciser que les professeurs français donnent des cours qui n'ont comme base de travail que les notes que vous prendrez, à l'inverse des professeurs suisses. C'est pourquoi il est également recommandé d'assister à tous les cours.

Après un semestre de fréquentation assidue des cours et des TDs, vous vivrez votre première session d'examens. Toutefois, vous aurez pu au préalable faire un tour de chauffe avec le « galop d'essai », forme d'examen hors session que le professeur responsable du cours de grosse matière peut décider d'organiser, et qui dure généralement de 2 à 3 heures, sous la forme d'un commentaire d'arrêt ou d'une dissertation (comme pour les travaux dirigés). Cette épreuve peut se dérouler jusqu'à 22 heures tous les soirs, ainsi que le samedi (les académiques français ignorent la signification du mot «weekend», malgré les apparences de leur amour national pour les 35 heures). À propos des examens proprement dit, ils se déroulent généralement sur une semaine et demie. La session est très condensée, et j'ai personnellement fait l'expérience de deux examens de trois heures en une journée. Les matières avec contrôle continu font l'objet d'un examen de trois heures, et vous demandent de vous livrer à l'exercice du commentaire d'arrêt ou de la dissertation. Elles sont généralement programmées en début de session. Les matières simples quand à elles donnent lieu à un examen de 1 heure et 30 minutes, et prennent la forme de questions auxquelles il faut répondre en reprenant la structure exacte présentée pendant le cours. Il est

donc très facile d'obtenir de bons résultats dans ces matières, et elles sont connues pour remonter la moyenne semestrielle. Au deuxième semestre, les matières simples peuvent également prendre la forme d'examens oraux de 15 minutes, pour lesquels 50 étudiants sont convoqués à la même heure, et ils doivent constituer eux-mêmes une liste de passage à afficher sur la porte de la salle d'examen (ceux qui veulent passer les premiers arrivent généralement sur place avec leur liste 3 à 5 heures avant l'examen, suivant que celui-ci se déroule le matin ou l'après-midi).

Le fonctionnement de base des cours et des examens a donc été décrit, et vous aurez compris que vous devrez être appliqué au travail, adaptable et autonome pour réussir ce double diplôme. En effet, vous ne pourrez en règle générale pas vous reposer sur l'aide des étudiants français entre lesquels un rude esprit de compétition règne. Et pour cause : pour espérer pouvoir obtenir une bonne place en deuxième année de master, M2, ancien DESS (la France a fait semblant d'adopter le système de Bologne en changeant les noms), les étudiants français doivent obtenir une mention chaque année depuis la première année. Vous comprendrez assez vite que c'est une chose extrêmement difficile à accomplir à l'université d'Assas-Paris II.

C'est ici que j'en viens et que j'en termine par les avantages, extraordinaires à vrai dire, du double diplôme. Tout d'abord, en intégrant le double diplôme en troisième année, une place vous sera réservée dans le très prestigieux et sélectif M2 de Droit privé général d'Assas-Paris II, alors qu'un étudiant de Paris II doit se battre très durement pour y accéder. Vous vous rendrez compte de ce que cela représente vraiment en le vivant, mais je puis vous dire à présent que c'est une véritable opportunité en or. Ensuite, vous développerez une excellente faculté d'adaptation, qu'elle soit intellectuelle dans le domaine juridique ou personnelle. Une fois ce programme réussi, vous saurez que vous êtes capables d'organiser et d'effectuer d'immenses charges de travail, tout en vous en sortant très bien. Troisièmement, si vous avez la chance de partir avec plusieurs candidats suisses, vous lierez avec eux des liens forts, et pourrez compter sur eux pour une merveilleuse entraide et solidarité au long du double diplôme. Quatrièmement, vous aurez l'opportunité de vivre trois années magiques à Paris, ville unique sous tous aspects.

Pour le mot de la fin, sachez que ce double diplôme est rare, ce qui est, justement, une rareté dans le monde universitaire. Ceci signifiera que vous serez plus recherchés et uniques quand viendra le moment de trouver un emploi, ce qui est vraiment formidable.

Il ressort peut être de ce compte rendu que j'ai travaillé très dur, et que je n'ai pas toujours vécu des moments faciles au cours de cette aventure académique. Mais retenez ceci : j'ai pu être une des plus violentes critiques du double diplôme par moment, et aujourd'hui, à l'heure de tourner la page de mes études et de me lancer dans le grand bain de la pratique, je ne changerais mon choix pour rien au monde. Si vous décidez de vous lancer

Jennifer BELLI, promotion 2010 du double diplôme Fribourg-Paris II

dans ce double diplôme, vous en sortirez changés, et parfaitement convaincus d'avoir fait le bon choix, pour ce qui aura été trois des années les plus exceptionnelles de votre vie.

Genève, le 27 octobre 2010

NB. : Madame Kramer a mes coordonnées, et je suis disponible pour donner des conseils ou discuter au cas où vous décideriez d'effectuer le double diplôme.